



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 95440

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le Premier ministre sur les répercussions sur l'image de la France à l'étranger, après les émeutes survenues dans les banlieues. En effet, la retranscription médiatique souvent biaisée, voire erronée ou falsifiée, a porté un réel préjudice à notre pays depuis quelques mois. Chaque voyage à l'étranger permet de constater malheureusement cet état de fait regrettable. Il conviendrait donc que notre pays puisse développer une politique d'explications sur les réalités urbaines françaises par l'intermédiaire de nos représentations diplomatiques à l'étranger. Il lui demande de lui préciser sa position sur cette suggestion. - Question transmise à M. le ministre des affaires étrangères.

Texte de la réponse

S'agissant des répercussions qu'auraient pu avoir sur l'image de la France à l'étranger les émeutes survenues dans les banlieues à l'automne 2005, le ministère des affaires étrangères a utilisé le réseau diplomatique et consulaire pour mieux faire connaître la réalité urbaine française et, au-delà, la politique de la ville conduite par le Gouvernement. Dès le début des émeutes, à la fin du mois d'octobre, des éléments précis, permettant de répondre aux questions les plus fréquemment posées par les médias étrangers et de réfuter des affirmations caricaturales ou par trop biaisées, ont été quotidiennement envoyés aux services de presse dans l'ensemble du réseau. Le ministre des affaires étrangères a personnellement convié à un échange informel une cinquantaine de correspondants de la presse étrangère basés à Paris pour leur donner un éclairage sur cette crise et remettre ces événements en perspective. Un ensemble d'argumentaires et d'éléments de langage a été élaboré en vue de présenter et d'illustrer l'image d'une France attractive et dynamique et de valoriser ses atouts méconnus ou négligés. Ces argumentaires, régulièrement mis à jour et amendés en tant que de besoin par nos postes diplomatiques et consulaires en fonction de la sensibilité des médias locaux, ont été diffusés en ligne à tout le réseau en français et progressivement en anglais, certains postes procédant à des traductions localement. Le choix des thèmes traités obéit à l'actualité nationale mais répond aussi aux priorités telles qu'elles ont été recensées par nos ambassades. La cohésion de l'ensemble de cette communication externe est assurée en liaison étroite avec le service d'information et le porte-parole du Gouvernement, ainsi qu'avec l'Agence française pour les investissements internationaux. Par ailleurs, le programme d'invitation en France de journalistes étrangers que pilote le ministère des affaires étrangères permet aussi de sensibiliser dans la durée les médias étrangers aux réalités françaises. Le nombre des journalistes étrangers ainsi invités a été multiplié par deux depuis un an. Un module consacré à la « politique urbaine française » est d'ores et déjà envisagé spécialement dans ce cadre

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95440

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mai 2006, page 5282

Réponse publiée le : 28 novembre 2006, page 12402